



## HABILITATION MÉCANIQUE ME MANŒUVRE

### OBJECTIF(S)

---

Permettre aux salariés d'exécuter en sécurité des opérations sur des installations et équipements mécaniques dans le respect des prescriptions de la nouvelle norme NF C 18-510. S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les situations propres à leurs établissements.

### PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

---

Personnel d'exploitation ou d'entretien non-mécanicien appelé à effectuer des opérations spécifiques de manœuvre sur des ouvrages mécaniques.

Ce personnel a reçu préalablement une formation interne en mécanique adaptée aux opérations qui lui sont confiées.

### PRÉREQUIS

---

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

### DURÉE

---

**Durée :** 10 heures et 30 minutes

**Mode d'organisation :** Présentiel

### NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

---

De 1 à 12 stagiaires.

### PROGRAMME

---

#### **Notions élémentaires en mécanique :**

- Qu'est-ce qu'un risque causé par un danger mécanique ?
- Les énergies cinétique, potentielle et thermodynamique ainsi que leur mesure.

#### **Le courant électrique, les risques mécaniques et le corps humain :**

- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.
- Les différentes façons de s'électriser et de se blesser.
- Les risques liés aux dangers mécaniques.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les règles de sécurité à appliquer pour se prémunir du danger.
- Les mesures de prévention à prendre lors de l'exécution de tâches qui incombent normalement à l'intéressé.
- Matériel de protection individuel et collectif : identifier, vérifier, utiliser.

- Evolution de la réglementation en mécanique.

#### **Travaux d'ordre mécanique :**

- Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux.
- Analyse générale des règles de sécurité décrites dans la publication NF C18-510 et dans le Règlement Intérieur de l'entreprise.

#### **Appareillage de sectionnement, commande et protection :**

- Rôle et manipulation - Notions de surcharge/surpression/dépression.

#### **Opérations sur tout ou partie d'un ouvrage mécanique :**

- Opérations hors mouvement / condamnation.
- Rôles des intervenants (chargé de consignation, de travaux, d'interventions, exécutants ...).
- Consignes et documents écrits.
- Application sur une installation type (maquette pédagogique).
- La distribution mécanique, le matériel mécanique.
- Les Équipements de Protection Individuelle (EPI) et Collective (EPC).

#### **Incidents et accidents sur les ouvrages électriques et mécaniques :**

- Dispositions à prendre en cas d'accident sur les équipements électriques et mécaniques.
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique et mécanique : incendie/explosion/fuite sur les ouvrages électriques et mécaniques.

## MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

---

Cours et test théorique en salle.

Pratique en salle et/ou sur les machines de l'entreprise.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

---

Un formateur pour 10 stagiaires.

Diaporama.

Matériel spécifique :

Maquette pédagogique.

Système de balisage.

Système de condamneur mécanique.

Documents écrits applicables lors de travaux mécaniques.

## MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

---

### **Évaluation des acquis par un test théorique et pratique.**

À l'issue des tests théoriques et pratiques, un avis et un titre d'habilitation préédigé sont adressés à l'employeur.

Périodicité de recyclage préconisée selon la norme NF C 18-510 : 3 ans.

Selon l'évolution des besoins par l'entreprise, le recyclage peut être à l'appréciation de celle-ci.

## CONSIGNES PARTICULIÈRES

---